



Les sciences sociales en question : grandes controverses épistémologiques et méthodologiques

Compte rendu de la 26^e séance

« Enquêter auprès de populations en situation de précarité »

9 septembre 2015

Samy Cohen introduit la 26^e séance du séminaire sur le thème « Enquêter auprès de populations en situation de précarité ». Il présente les deux intervenantes, Céline Braconnier, directrice de Science Po St Germain en Laye, et Nonna Mayer, directrice de recherche du CNRS au Centre d'Etudes Européennes de Science Po, co-directrices de l'ouvrage intitulé *Les Inaudibles*.¹ Puis il présente les discutant.e.s : Thomas Aguilera, post-doctorant au Centre d'études européennes de Sciences Po, auteur d'une thèse de doctorat intitulée « Gouverner les illégalismes urbains. Les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid », et Cécile Brousse, administratrice à l'INSEE et responsable de l'enquête menée auprès des personnes sans domicile ; ainsi que la présidente de séance : Murielle Bègue, chercheure au Centre Maurice Halbwachs et auteure d'une thèse sur « Le rapport au politique des personnes en situation défavorisée. Une comparaison européenne : France, Grande-Bretagne, Espagne ».

Murielle Bègue indique que peu d'enquêtes se penchent sur les personnes précaires, encore moins sur leur rapport au politique, d'où l'intérêt de l'ouvrage co-dirigé par Céline Braconnier et Nonna Mayer.

Nonna Mayer commence par une rapide présentation de l'enquête sur laquelle s'appuie leur ouvrage. Elle porte effectivement sur les attitudes et comportements politiques de personnes en situation de grande précarité, interrogées à la veille de l'élection présidentielle de 2012. Pour définir la précarité, les deux directrices de l'ouvrage se sont inspirées des travaux du sociologue Robert Castel qui décrit la montée de l'insécurité sociale à partir des années 1970. L'insécurité sociale ne se définit pas par rapport à un seuil de revenus, un certain

¹ Nonna Mayer, Céline Braconnier, *Les Inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.

niveau de privation matérielle ou le fait d'être au chômage, c'est un ensemble de fragilités qui créent une incertitude face à l'avenir proche : « être à la merci du moindre aléa de l'existence ». L'enquête comporte deux volets complémentaires. Durant le mois précédant l'élection présidentielle, une enquête par entretiens semi-directifs a été conduite dans trois agglomérations (Paris, Bordeaux, Grenoble) par le biais d'associations (la Croix-Rouge, les Petits frères des pauvres, le Secours islamique, etc.) ou de services d'insertion. L'échantillon agit comme un miroir grossissant de la précarité et de l'hétérogénéité des situations que recouvre la notion (mères célibataires, expatriés de retour en France, immigrés sans emploi, retraités qui ne parviennent pas à survivre avec leur petite pension, personnes handicapées, accidentées du travail, etc.). Cette première approche a été complétée par un sondage post-électoral (du 9 mai au 9 juin 2012) mené auprès d'un échantillon de plus de 2000 personnes, représentatif de la population inscrite sur les listes électorales de la métropole. Si pour Nonna Mayer cet échantillon est socialement et culturellement plus favorisé que la moyenne de la population résidant en France, il permet néanmoins de détecter les précaires parmi la population suffisamment bien intégrée pour être inscrite sur les listes électorales. Nonna Mayer cède la parole à Céline Braconnier, qui présentera la partie qualitative de cette recherche.

Céline Braconnier indique que la première difficulté méthodologique rencontrée dans cette recherche tient au choix de l'entrée associative et ce, dans trois agglomérations. Les villes de Paris, Bordeaux et Grenoble ont été sélectionnées car elles offraient le plus de possibilités en termes de mobilisation d'équipes de recherche. Dès lors qu'il fallait permettre des formes de comparaisons entre les trois terrains, ce sont les associations possédant des antennes dans les trois villes qui ont été choisies. Cet objectif de départ a toutefois subi des inflexions en fonction des possibilités d'enquête sur le terrain. On peut citer ici l'exemple du Secours Islamique de Saint Denis qui n'a pas d'équivalent dans les autres agglomérations ce qui a eu des conséquences sur le type de population interrogée. L'enquête a été finalement conduite auprès d'associations relativement diversifiées : des associations de distribution de colis alimentaires, des associations qui accueillent des populations dans des centres de jour (offrant des petits déjeuners, des lieux de sociabilité). Elle souligne que certaines imposent des procédures d'identification et d'inscription administratives préalables, ce qui induit un biais important dans la définition de la population enquêtée : les populations les plus éloignées du monde institutionnel ne sont alors pas touchées. La population interrogée n'est donc pas représentative de toutes les populations en situation de précarité. A Grenoble notamment, l'enquête s'est également intéressée aux usagers d'une association qui s'occupe, en lien avec des services sociaux, d'organiser le logement transitoire de populations à la rue. Ces enquêtés (qui n'ont donc pas de logement) sont différents de ceux

qui viennent chercher un colis alimentaire mais qui disposent, dans la majorité des cas, d'un logement. L'investissement des différents terrains a rapidement permis de déceler des différences entre populations enquêtées : les usagers des Petits frères des pauvres à Paris sont majoritairement des hommes plutôt âgés, certaines distributions alimentaires de la Croix-Rouge accueillent, au contraire, majoritairement des femmes. Chaque terrain avait ses spécificités, mais tous avaient en commun de ne pas accueillir de populations jeunes : la moyenne d'âge des enquêtés est de 50 ans. Sur 114 personnes interrogées seules quatre avaient moins de 30 ans. Céline Braconnier souligne qu'il est d'autant plus important de remarquer ce biais que de nombreuses recherches montrent que les populations les plus fragiles et celles qui subissent le plus les nouvelles formes de précarité sont des populations très jeunes. Hormis leur âge, les enquêtés ont des profils très hétérogènes : on y trouve aussi bien des sans-domicile que des familles logées mais ayant recours à l'aide alimentaire du fait de difficultés financières, des mères célibataires, de nombreuses personnes malades, des personnes en attente de leur retraite ne trouvant pas d'emploi mais ne pouvant pas encore bénéficier de leur droit à la retraite, etc. Ces enquêtés, dans leur diversité, ont des rapports différents à l'avenir, aux institutions et aux politiques suivant qu'il s'agit par exemple d'une précarité provisoire liée à une situation transitoire ou bien d'une précarité installée dont l'issue paraît inimaginable.

Céline Braconnier précise ensuite la composition de l'échantillon : la région parisienne y est surreprésentée (du fait d'une plus grande équipe de recherche dans cette agglomération), et si on constate un certain équilibre hommes/femmes au sein de l'échantillon, la répartition des âges est inégale. Elle répète que cet échantillon n'est pas représentatif de la population précaire en général mais qu'il reflète, malgré tout, la diversité des situations existantes. Elle ajoute que certaines populations ont été volontairement laissées à l'écart. Il y a, par exemple, moins d'étrangers qu'il n'y en a dans la population en situation de précarité en général car il s'agissait d'étudier le rapport au vote, la forme la plus conventionnelle de participation politique, qui passe par la nationalité française. Quelques enquêtés de nationalité étrangère ont toutefois été intégrés à l'échantillon, d'abord parce qu'il n'était pas possible, sur le terrain, de sélectionner visuellement les enquêtés en fonction de leur nationalité et ensuite parce qu'il était intéressant d'avoir des éléments de comparaison. Le niveau de diplôme des enquêtés varie, de même que leur situation familiale. Il y a parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire des personnes titulaires du bac, certaines ont un contrat de travail (et pas forcément un contrat de travail précaire). Ceci vient, selon Céline Braconnier, étayer l'hypothèse selon laquelle les populations en situation de précarité font aujourd'hui partie du cœur de notre société. Cette précarité n'est plus marginale, elle touche désormais des populations qui disposent, en théorie, des ressources de l'intégration.

L'enquête de terrain a débuté par une phase d'observation de plusieurs semaines dans chacune des associations. Céline Braconnier précise que, si les dirigeants des associations ont été informés de la réalisation de l'enquête et y ont donné leur accord, ils n'ont pas participé au choix des enquêtés (afin d'éviter de n'avoir accès qu'aux personnes très politisées et identifiées comme telles par les responsables d'association). Les enquêteurs ont donc observé le fonctionnement de distributions alimentaires, de distributions de vêtements, de services sociaux. A Grenoble, un des enquêteurs avait occupé un poste dans un service social, il avait par conséquent une très bonne connaissance du service d'aide au logement dans lequel il a conduit l'enquête. Puis, une fois gagnée la confiance des principaux acteurs de terrain régulier, la campagne d'entretiens a été organisée. Prenons l'exemple d'un centre de la Croix-Rouge à Saint Denis, qui a été un des terrains majeurs de l'enquête : trois ou quatre enquêteurs sont régulièrement allés demander aux personnes faisaient la queue pour l'obtention de leur colis alimentaire hebdomadaire si elles seraient d'accord pour faire un entretien avec eux dans un jardin public situé en face de la distribution alimentaire. L'idée était de profiter du contexte électoral, sans pour autant faire du politique l'objet du lancement de la discussion avec l'enquêté. La question du politique devait pouvoir être abordée spontanément par les personnes interrogées. Ainsi, la consigne de départ était : « à quelques semaines des élections, on fait une étude pour essayer de comprendre ce qu'en pensent les gens. Qu'est-ce qui va bien ? Qu'est-ce qui va mal ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ? Comment est-ce que vous voyez les choses ? ». Cette consigne « extrêmement large » avait deux avantages : d'une part, elle évitait de poser directement la question politique; d'autre part, elle interpellait les gens en tant que citoyens et non en tant que précaires. En s'adressant au public d'associations d'aide aux populations en difficulté, la question de la précarité des enquêtés n'avait pas besoin d'être posée. De plus, aborder la question politique sous l'angle contextuel a permis de réduire le risque de braquer les enquêtés, tandis que la proximité de l'élection présidentielle a facilité la parole politique. Au cours de l'entretien, les enquêteurs ont relancé la discussion en abordant de grandes thématiques communes à tous les terrains. Puis, une fois que les enquêtés ont pu parler de ce qu'ils voulaient le plus longuement possible, les enquêteurs ont introduit des éléments (photos des candidats par exemple) destinés à susciter une parole plus directement politique, partisane, afin de mesurer l'effet de la campagne, la connaissance des candidats.

En termes de résultats, certains étaient attendus par les enquêteurs. Céline Braconnier cite l'exemple d'une enquêtée expliquant que, quand on est en situation de précarité, on cherche avant tout à s'en sortir, avant de s'intéresser à la politique. Mais il y a également des éléments moins attendus, comme le fait que la campagne ait été assez suivie, presque autant

que dans la population non précaire, ou encore le fait que les interviewés, en dépit de nombreuses désillusions, placent en la politique un espoir qui n'existe plus aujourd'hui parmi des populations un petit peu plus stables.

Au-delà du rapport au politique, ces entretiens, qui n'étaient pas des récits de vie, ont tout de même permis de recueillir des éléments d'interprétation du rapport au politique, aidant notamment à reconstituer la très grande diversité des trajectoires menant à la précarité sociale (maladie, divorce, chômage, etc.). Céline Braconnier met l'accent sur le fait que seule une faible proportion d'enquêtés a hérité de la situation d'insécurité dans laquelle elle vit, nombre d'entre eux ont plutôt connu un basculement, au cours de leur vie, dans la précarité. Les enquêteurs ont également recueilli des éléments relatifs au fait que les espaces d'aide sont considérés par les bénéficiaires comme assez peu favorables à l'expression de la solidarité. Enfin, Céline Braconnier dit que les enquêteurs ont été frappés par la façon dont les enquêtés, malgré toutes les difficultés, voyaient plutôt leur situation comme en voie d'amélioration, et compatible avec des formes de bien-être et de bonheur – ce qui, selon elle, explique leur capacité à saisir la politique comme facteur d'espoir.

Nonna Mayer présente ensuite le volet quantitatif de l'enquête, qui fait de la précarité une variable explicative. Comment la mesurer ? A-t-elle un effet spécifique ? Un effet différent du revenu, du niveau de diplôme ou du chômage ? La recherche s'est appuyée sur le score « EPICES » (Indicateur de précarité des centres d'exams de santé de la Sécurité sociale), qui est un indicateur mis au point en 1998 pour repérer les individus socialement fragiles parmi la population se présentant pour l'examen périodique de santé. Cet indicateur varie de 0 (pas du tout précaire) à 100 (très précaire). L'intérêt de cet indicateur est de ne pas se limiter au revenu, aux privations matérielles, et d'inclure des questions concernant également l'isolement social (« en cas de difficultés, y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous pouvez compter pour vous héberger ? », « est-ce que vous rencontrez parfois un travailleur social ? », « est-ce que vous avez une assurance maladie complémentaire ? », « est-ce que vous vivez en couple ? ») et les activités socio-culturelles (« est-ce que vous faites du sport ? », « est-ce que vous allez au spectacle ? », « est-ce que vous partez en vacances ? »)² – autant d'indicateurs indirects de la précarité. Ce score EPICES présente l'avantage d'être une variable continue. C'est un instrument de mesure qui

² Ces onze variables ont été sélectionnées car dans une enquête précédente sur les inégalités sociales auprès d'un large échantillon national, elles contribuaient le plus à un premier facteur de précarité mis au jour par une analyse factorielle de correspondance (voir C. Sass et al., « Le score EPICES : un score individuel de précarité. Construction du score et mesure des relations avec des données de santé », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (14), 2006, pp. 93-96.

permet d'évaluer l'ampleur de la précarité dans l'échantillon du sondage, représentatif de la population inscrite sur les listes électorales, soit une population d'un niveau socio-culturel légèrement supérieur à la moyenne. Il est ainsi possible d'étudier les corrélations entre les variables du score EPICES et tous les autres indicateurs socioéconomiques.

Le score EPICES permet d'abord d'évaluer l'ampleur du phénomène. Par convention, une personne est considérée comme précaire dès lors qu'elle atteint un score égal ou supérieur à 30 sur cet indice. En ce sens, 36 % de l'échantillon peut être considéré comme précaire. C'est énorme. Si on extrapole à la population inscrite sur les listes électorales, cela représenterait 17 millions de personnes, bien plus que ce que Nonna Mayer et Céline Braconnier imaginaient en débutant cette recherche. Les ouvriers sont les plus touchés : il y a parmi eux 52 % de précaires. Mais la majorité des précaires (les deux tiers) ne sont pas ouvriers. Le phénomène de la précarité est aujourd'hui diffus. Il touche aussi les petits employés, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, une partie des professions intermédiaires.

Le score EPICES permet de classer l'échantillon sur un gradient de précarité. On peut répartir la population par niveau croissant de précarité, du cinquième le moins précaire (Q1) au cinquième le plus précaire (Q5). Si l'on s'en tient aux items qui composent ce score, le contraste entre le premier et le dernier quintile est éloquent : la proportion de personnes vivant seules passe de 0 à 44 %, celles qui connaissent des difficultés financières en fin de mois de 0 à 83 %, celles qui prennent des vacances de 94 à 21 %, celles qui sont propriétaires de leur logement de 100 à 26 %. Une analyse en composantes principales montre que ces items sont fortement corrélés avec les autres indicateurs de situation économique (revenu par unité de consommation, patrimoine, équipements du foyer, etc).³

Elle fait apparaître un premier facteur de précarité auquel contribuent tous les indicateurs sauf celui du surendettement (les personnes qui ont des scores élevés sur l'indicateur de précarité n'ont pas les moyens de contracter des emprunts, bien souvent elles n'ont même pas de compte bancaire). Un second facteur oppose chez les précaires les personnes qui souffrent essentiellement de privations matérielles mais qui sont socialement connectées, à celles qui inversement sont mieux loties sur le plan matériel, mais souffrent d'isolement social et culturel. Une analyse typologique permet de distinguer deux classes de précaires particulièrement contrastés : « les démunis » (18-25 ans, au chômage ou employés en CDD, qui ont un fort sentiment de déclassement et qui votent nettement plus souvent que la

³ Viviane Le Hay, Nonna Mayer, « Précarité sociale et vote en 2012 : quelles techniques de mesure privilégier ? », Communication présentée au Congrès de l'Association française de sociologie (RC20), Nantes, 5-9 septembre 2013.

moyenne pour la gauche non socialiste ou socialiste) et les « isolés » (65 ans et plus, inactifs, ouvriers, agriculteurs qui votent beaucoup plus souvent pour Nicolas Sarkozy).

Nonna Mayer souligne que les deux enquêtes (qualitative et quantitative) sont complémentaires. Elles montrent d'abord que le monde des précaires – aussi hétérogène soit-il – est traversé par les mêmes clivages politiques et électoraux que le reste de la société. Il n'y a pas un « candidat des précaires ». Deuxièmement, il y a des effets spécifiques de la précarité, mesurée par le score EPICES. Le premier est d'amplifier le retrait électoral. On constate que 20 % des personnes du cinquième quintile (soit les plus démunies) n'ont voté à aucun des deux tours, contre 6 % dans le premier quintile. Le deuxième effet de la précarité est d'accentuer le vote de gauche, en particulier le vote en faveur de François Hollande qui apparaît comme le dernier recours, surtout au deuxième tour, quel que soit le revenu, l'âge, le diplôme, la profession, la pratique religieuse, etc. Troisièmement, le score EPICES croisé avec d'autres indicateurs et, en particulier, la classe sociale permet de faire apparaître des clivages politiques au sein des catégories populaires et en particulier chez les ouvriers. Au premier tour du scrutin présidentiel, 52 % des ouvriers précaires ont voté pour un candidat de gauche, contre 40 % des ouvriers non précaires. Au deuxième tour, la majorité des ouvriers non précaires ont voté pour Sarkozy, et les deux tiers des ouvriers précaires ont voté Hollande. Enfin le vote FN n'est pas le fait des plus démunis. Ce sont les ouvriers non précaires, ceux qui ont un petit diplôme, qui sont en accession à la propriété, qui ont peur du déclassement, qui ont le plus voté pour Marine Le Pen (35 %, contre 22 % des ouvriers non précaires).

Nonna Mayer conclut en soulignant le double angle mort de l'enquête : les jeunes précaires sont sous-représentés et les précaires en milieu rural ne font pas partie de l'échantillon.

Murielle Bègue lance la discussion en donnant la parole à Cécile Brousse.

Cécile Brousse présentera l'enquête de l'INSEE, qu'elle a dirigée en 2001, auprès des personnes sans domicile, et dont elle estime que la comparaison avec la recherche menée par Céline Braconnier et Nonna Mayer sera enrichissante. Elle commence par remarquer qu'une telle enquête statistique est soumise à un certain nombre de contraintes. Les enquêtes statistiques sont examinées par le CNIS (Conseil national de l'information statistique) où sont représentés des chercheurs, des statisticiens et, dans le cas de la question des sans-abri, des responsables d'associations et des responsables administratifs. Cette enquête avait été préparée très en amont, dès le milieu des années 1990, à partir

notamment des travaux de Maryse Marpsat.⁴ En 1999, l'INSEE était très critiqué sur le fait que le recensement ne prenait pas en compte les sans-abri, les personnes très précaires. Cette enquête visait à décrire la situation économique et sociale des personnes sans domicile, les processus qui conduisent à l'exclusion du logement et comprendre le non-recours aux centres d'hébergement, au système de soins, aux prestations sociales et aux distributions de repas. Les concepteurs de cette enquête ont été influencés par les travaux menés aux Etats-Unis par le bureau du Census au milieu des années 1990, dont ils ont repris la méthodologie tout en la consolidant. Il s'agit d'un sondage pour lequel il faut sélectionner des individus à interroger, de manière à constituer un échantillon représentatif. La difficulté principale est que, s'agissant des sans-abri, il n'existe pas de base de sondage sur laquelle s'appuyer. Les enquêteurs ont donc procédé à trois tirages aléatoires successifs :

- ils ont tiré au sort 80 agglomérations de plus de 20 000 habitants ;
- dans chacune de ces agglomérations, ils ont inventorié les services d'aide aux personnes sans domicile. Puis ils ont tiré au sort des services d'aide, ainsi que des jours d'enquête ;
- enfin, ils ont échantillonné des prestations (par exemple : des nuitées d'hébergement ou des repas servis dans les distributions de rue). Via les prestations, ils ont pu atteindre les personnes à interroger.

Cécile Brousse fait remarquer qu'il y a des personnes sans domicile qui utilisent beaucoup de prestations et d'autres très peu. Il est donc nécessaire de prendre garde à ne pas interroger uniquement les personnes qui utilisent beaucoup les services d'aide, ce qui créerait un biais de sélection dans l'échantillon. Les enquêteurs ont donc mis au point un système visant à représenter les gens qui utilisent ces services de façon occasionnelle. La question de la définition de la population concernée est incontournable, tout particulièrement lorsque l'on représente un institut officiel comme l'INSEE. Ici, les personnes enquêtées étaient des usagers francophones des services d'aide aux sans-domicile. Et parmi elles, ont été définies « les personnes sans domicile » qui sont soit celles qui dorment dans la rue ou des abris de fortune, soit celles qui sont prises en charge par des organismes proposant des nuitées dans des centres d'hébergement gratuits, des centres collectifs, des chambres d'hôtel ou des appartements. Là encore, il y a des personnes sans domicile qui ne fréquentent pas ces services. Certains sans-domicile sont suffisamment autonomes pour ne

⁴ Cécile Brousse, Jean-Marie Firdion, Maryse Marpsat, *Les sans-domicile*, Paris, La Découverte, coll. « Repères Sociologie », 2008 et Maryse Marpsat, « L'enquête de l'Insee sur les sans-domicile : quelques éléments historiques », *Courrier des statistiques*, 123, janvier-avril 2008.

pas utiliser les distributions visées par l'enquête, a contrario certaines personnes fréquentent les distributions de repas tout en disposant d'un logement propre. Cécile Brousse rappelle que la période choisie pour l'enquête correspond à celle de plus grande ouverture des services d'aide (l'hiver) et que le champ géographique de l'enquête comprend 80 agglomérations de plus de 20 000 habitants tirées au sort. Ce troisième tirage au sort, celui qui concerne les prestations, permet de s'assurer que les associations ou les centres d'hébergement ne choisissent pas, à la place des enquêteurs, les candidats à l'enquête. En moyenne, deux à quatre personnes ont été interrogées dans chaque lieu d'enquête (jusqu'à 16 personnes pour les lieux les plus importants), ce qui signifie qu'une prestation sur dix a été enquêtée sur toute la période du mois de janvier. Cécile Brousse ajoute que les organismes ont tendance à déclarer davantage de prestations qu'ils n'en distribuent en réalité, ce qui a posé problème au moment de l'enquête.

Le gros du travail a consisté à établir le questionnaire. Cécile Brousse indique qu'elle a renoncé à faire un questionnaire court et très spécialisé sur la condition des sans-abri pour privilégier, au contraire, une enquête généraliste comportant des questions posées au reste de la population lors d'autres enquêtes. Le choix de cette méthode a permis ensuite de croiser les résultats de cette enquête à ceux des enquêtes sur la population générale (enquêtes familles, enquête budget du ménage, enquête logement) et ainsi de situer les personnes sans abri sur l'ensemble de ces thématiques, sans créer de ghetto statistique. La place des questions biographiques a également fait débat. Finalement Cécile Brousse explique qu'elle ne regrette pas d'avoir laissé peu de place au biographique car la description de la situation actuelle et des conditions de vie dans la rue, dans les centres d'urgence ou dans les hôtels lui semble tout aussi importante. Elle décrit le plan du questionnaire (d'une durée moyenne d'une heure) : les questions supposées les plus difficiles (sur la famille, l'enfance, la santé) sont placées vers la fin du questionnaire et celui-ci se termine par une question ouverte : « est-ce que vous auriez des choses à rajouter ? ». Les réponses à cette ultime question étaient, selon elle, très intéressantes et ont été analysées dans un numéro d'*Economie et Statistiques*.⁵ Cette enquête a fait l'objet d'une importante médiatisation. Un tiers des personnes contactées a refusé de participer à l'enquête : certaines ne souhaitaient pas répondre, d'autres ne parlaient pas français ou n'étaient pas en mesure de répondre. Les résultats de l'enquête ont été largement repris par la presse, mais quelques aspects n'ont pas été compris. Ainsi, la presse régionale a-t-elle titré sur « les jeunes mineurs à la rue » alors que l'étude évoquait le cas des très jeunes enfants dans les centres maternels.

⁵ Gaël de Peretti, « Les usagers ont-ils quelque chose à ajouter ? », *Economie et statistique*, 392, 2006, pp.151-175.

En 2012, un des objectifs de l'enquête a été de mieux prendre en compte les personnes non francophones : un questionnaire court avait été traduit dans 14 langues. De plus, l'enquête a inclus d'autres lieux qui s'ouvrent aux précaires l'hiver, comme par exemple des gymnases ou des salles municipales. Enfin, ils ont davantage travaillé sur les distributions de petits déjeuners et les haltes de nuit sans hébergement.

Murielle Bègue remercie Cécile Brousse et donne la parole à Thomas Aguilera.

Thomas Aguilera débute son intervention en disant que, pour lui, l'ouvrage *Les Inaudibles* est un des ouvrages importants de l'année. Il explique qu'il a fait une thèse sur les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles : comment les acteurs publics gèrent-ils le logement informel ? Ce travail porte sur une comparaison entre la région parisienne et la région madrilène des années 1950 à nos jours, sur la base d'un travail de terrain réalisé entre 2010 et 2014. Il précise qu'il a fait le choix de travailler sur tous les types de squats et de bidonvilles, ce qui soulève des questions de méthodes.

En 2010, alors qu'il débutait son enquête, squats et bidonvilles étaient « hors radar », en particulier en ce qui concerne les statistiques officielles et les données que manipulent les élus ou les administrations, notamment en France. Cela posait la question du dispositif d'enquête à mettre en place pour favoriser la visibilité de ce phénomène à l'échelle d'un pays, d'une région ou même d'une ville. Il ajoute que l'INSEE recense les squats depuis 1990. Lors des enquêtes logement, les habitats recensés qui sont squattés sont classés dans la catégorie « habitat de fortune » (ce qui fait disparaître le terme « squat »). Si les bâtiments squattés ne figurent pas parmi le répertoire des logements, l'enquêteur va cocher la case « sans abris ». On est devant un paradoxe : le squat fait l'objet d'un recensement qui le fait disparaître des statistiques publiques. Il s'agit donc de catégories floues, qui n'existent pas juridiquement et qui, statistiquement, sont gommées.

Thomas Aguilera précise que sa thèse était une thèse d'action publique, fondée sur 110 entretiens semi-directifs réalisés auprès d'acteurs divers (élus, administrations, squatteurs, associations, policiers, riverains, commerçants, etc.) et sur l'analyse de bases de données quantitatives sur les squats et les bidonvilles des années 1950 à nos jours (données plus difficiles à collecter en France qu'en Espagne, où les bidonvilles sont officiellement recensés depuis les années 1960).

A propos de l'ouvrage *Les Inaudibles*, Thomas Aguilera indique qu'il a beaucoup apprécié la prise en compte de la diversité des trajectoires des précaires, avec une territorialisation des analyses, grâce à une combinaison de méthodes quantitative et qualitative. Il propose trois axes de discussion qui font référence à ses propres expériences de recherche :

- sur la délimitation de l'objet ;

- sur la question de la méthode : comment enquêter sur les précaires ?
- sur la restitution de ce travail et la perception des résultats par l'opinion publique et les enquêtés.

Sur la délimitation de l'objet :

Thomas Aguilera s'interroge sur les débats internes au groupe de recherche, ne serait-ce que concernant le titre de l'ouvrage : pourquoi avoir choisi le terme « précaires » ? Sachant que certains travailleurs sociaux refusent cette appellation qui, d'après eux, vide de sens la vie de certains individus. Le caractère de précaire pourrait être inversé : pourquoi ne pas considérer que les précaires sont les bourgeois vivant seuls dans leur appartement et qui n'ont pas de liens sociaux ? Ensuite, sur le mot « populations » au pluriel, dont Thomas Aguilera estime qu'il s'agit d'une catégorie administrative de gouvernement (Michel Foucault), ce qui pose la question de savoir s'il est possible de l'utiliser telle quelle. Enfin, à propos du terme « inaudible », il déclare qu'un débat relatif au terme « indésirable » peut en être rapproché : ces gens sont-ils réellement inaudibles, par qui ? Ou sont-ils « non écoutés », à savoir refuse-t-on de les entendre ? Thomas Aguilera remarque que de nombreux groupes de précaires ne sont pas atteints par la recherche dirigée par Céline Braconnier et Nonna Mayer du fait du choix méthodologique de son volet qualitatif, qui consiste à passer par les dispositifs d'aide. Dans ce cas, il s'agit de personnes en situation de non-recours vis-à-vis des dispositifs institutionnels et associatifs. Il ajoute que le non-recours peut être volontaire, comme c'est le cas de certaines personnes qu'il a interrogées dans le cadre de sa thèse, la démarche peut être politique (anarchistes, artistes précaires, punks, *travellers*,⁶ etc.). Inclure ces personnes au sein de l'échantillon étudié aurait donc, selon lui, un impact intéressant sur les résultats relatifs au rapport au politique. Celui-ci, dans le cadre de la recherche conduite par Céline Braconnier et Nonna Mayer, est principalement analysé par rapport au vote. Or, Thomas Aguilera souligne que certains de ses enquêtés sont, quant à eux, indifférents voire opposés aux élections (dans la mesure où ils estiment que ce sont les politiques qui les ont mis à la rue), tout en entretenant un rapport très étroit avec le politique dans leur vie quotidienne (squatter un hall de banque pour y dormir, résister à la police, aux riverains, etc. sont des démarches hautement politiques mais déconnectées du vote).

Murielle Bègue intervient pour demander à Thomas Aguilera s'il n'y a pas une différence entre les squatteurs et les habitants de bidonvilles dans leur rapport au politique.

⁶ Le terme désigne des groupes dits marginaux mobiles, punks ou autres, sans domicile fixe.

Thomas Aguilera répond qu'il y a effectivement une très grande différence entre les deux. Pour lui, le squat est l'occupation illégale d'un lieu, le bidonville est l'occupation d'un terrain avec auto-construction à base de matériaux de récupération. Les personnes qui squattent ou qui résident dans des bidonvilles sont, selon lui, sociologiquement très diverses : cela va des militants de classe moyenne qui squattent un logement pour y loger des familles précaires et faire une action médiatique aux dits « Roms des bidonvilles » qui vivent dans un dénuement total. Il précise que, même dans les bidonvilles où il n'y a pas forcément un message politique comme celui de Jeudi Noir, il y a des compétences politiques qui sont développées dans le rapport à ce qui se passe dans et autour du bidonville. Thomas Aguilera suggère qu'il aurait été également intéressant de mener l'enquête sur le rapport au politique des personnes précaires à un moment éloigné des élections pour voir ce qui se joue au quotidien sur leurs comportements politiques.

Concernant l'enquête en elle-même, Thomas Aguilera discute la notion de « terrain difficile ». Selon lui, la difficulté d'un terrain d'enquête tient avant tout au positionnement du chercheur. Il indique que, dans le cadre de sa thèse, la réflexivité des enquêtés a constitué un des obstacles majeurs, mais qu'il est possible de transformer ces obstacles en leviers à condition d'en tenir compte dans l'analyse. Concernant la mobilité des enquêtés, il est, par exemple, nécessaire selon lui de mettre en œuvre des dispositifs spécifiques pour essayer d'établir des relations d'enquête et de les adapter aux populations observées. Cela induit également des manières de se comporter au cours de la phase ethnographique. Thomas Aguilera explique qu'il a ainsi passé un temps considérable à attendre durant son terrain. Il pose la question de la spécificité de cette caractéristique de terrain en fonction des lieux enquêtés. D'autre part, à propos de sa thèse, il décrit la saturation de son terrain d'enquête dans les bidonvilles. Durant l'été 2010, Nicolas Sarkozy prononce le discours de Grenoble, puis il demande à ce que tous les campements illicites soient détruits. De nombreux journalistes, chercheurs mais aussi des étudiants de master envahissent les bidonvilles de Seine Saint Denis. Thomas Aguilera décrit son malaise face à cette situation et les difficultés rencontrées dans la réalisation des entretiens. Il choisit alors de changer de terrain et va travailler sur les bidonvilles du Val de Marne. Il demande ce qu'il en est des terrains associatifs sur lesquels ont enquêté Céline Braconnier et Nonna Mayer de ce point de vue. En ce qui concerne les entretiens, il rappelle qu'il est utile de ne pas aborder directement la question principale de l'enquête. Dans son cas, ce qui l'intéressait (et qu'il abordait donc en fin d'entretien) c'était avant tout les relations avec les propriétaires des immeubles squattés ou des terrains, et la question de la légalisation qui fait débat au sein des squats.

Sur la question de la réflexivité, Thomas Aguilera dit avoir rencontré de grandes résistances à l'enquête universitaire sur son terrain de thèse. Mais, selon lui, il était tout à fait intéressant d'étudier quels types de squatteurs refusaient l'enquête (anarchistes ou très précaires) et

quels autres types demandaient, au contraire, l'enquête (les squats d'artistes ou de Jeudi Noir par exemple). Souvent, la résistance des enquêtés venait de rapports précédents soit avec des journalistes (qui publient sans anonymiser les entretiens par exemple), soit avec des chercheurs (qui n'ont pas fait de retours satisfaisants de l'enquête). Thomas Aguilera dit avoir été très affecté par cette réflexivité des enquêtés, non seulement pendant l'enquête elle-même, mais également durant la rédaction. Pour cette raison, il aimerait en savoir plus sur la façon dont Céline Braconnier et Nonna Mayer ont vécu leur propre terrain : quelles difficultés ont-elles rencontrées ? Quelles ont été leurs relations avec les enquêtés ? Comment ont-elles vécu leurs rapports aux enquêtés et à leurs réponses ? Il demande si les entretiens ont été enregistrés. Nonna Mayer répond que tous les entretiens ont été intégralement enregistrés. Thomas Aguilera dit que, pour sa part, il a rapidement abandonné l'enregistreur car ses enquêtés lui demandaient sans cesse de l'éteindre pour lui confier les éléments qui lui semblaient les plus importants. Il se demande également s'il est possible de réaliser une telle enquête alliant méthodes quantitative et qualitative quand on est seul. Enfin, concernant la restitution, pourquoi enquêter sur des précaires, des inaudibles, des invisibles ? Comment justifier le fait de mettre au jour des phénomènes et des personnes qui sont invisibles et souhaitent le rester ? Il décrit son enquête relative à des squats discrets et s'interroge sur son droit de restituer leurs paroles, leurs stratégies, mises en œuvre pour justement rester discrets. Est-ce que rendre audibles les inaudibles a également posé problème à Céline Braconnier et Nonna Mayer ? Dernière question : comment l'ouvrage a-t-il été reçu, notamment par les associations qui avaient accueilli les enquêteurs ?

Murielle Bègue repasse la parole à Cécile Brousse.

Cécile Brousse voudrait, quant à elle, revenir sur la façon dont les chiffres sont traités dans l'ouvrage dirigé par Céline Braconnier et Nonna Mayer. Elle énumère quelques extraits de l'ouvrage qu'elle souhaite discuter en tant que statisticienne.

- « Les chiffres font écran ». Elle répond qu'une enquête qualitative peut également faire écran. Par exemple, concernant le travail du milieu caritatif, elle souligne que les centres étudiés sont pour la plupart financés par les Conseils généraux et les communes. Ces aspects « publics » de l'aide aux sans-abri sont, selon elle, masqués dans cette enquête ethnographique.

- « Les chiffres fixent des discontinuités arbitraires ». Cécile Brousse estime qu'effectivement dire par exemple qu'un quart des précaires interviewés seulement ont moins de 50 au score EPICES, c'est fabriquer une discontinuité qui, de plus, n'est pas très parlante. Elle a donc cherché à voir comment les chiffres étaient utilisés et produits dans cette enquête et elle considère qu'ils font écran. Par exemple : elle remarque que, pour comparer les niveaux de

précarité dans les petits IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) de moins de 2000 habitants, les responsables de l'étude fabriquent un indicateur censé mesurer la déstructuration dans les familles alors qu'en fait, ils prennent la part des étrangers dans ces IRIS⁷. Or, pour Cécile Brousse, on peut être étranger sans pour autant vivre dans une famille déstructurée. Cet indicateur fait donc, selon elle, écran.

- « Les chiffres ne permettent pas de restituer les conditions de vie concrètes, palpables au quotidien ». Cécile Brousse indique que, dans les travaux qu'elle a dirigés, il y a au contraire une attention particulière portée aux conditions de vie au quotidien. En ce qui concerne les conditions d'hébergement dans les centres, il est par exemple possible de savoir si les personnes dorment seules, dans des chambres de 3 à 9 personnes, dans des dortoirs de plus de 10 personnes, si elles peuvent recevoir de la visite, du courrier, si elle peuvent laisser leurs affaires dans le centre, si elles participent financièrement ou si elles travaillent pour le centre d'hébergement. Elle ajoute qu'elle a des données très précises sur le nombre de séjours à l'hôpital dans l'année qui précède la période d'enquête, combien de colis alimentaires sont consommés, combien d'heures passées à dormir dehors chaque nuit, etc. Ainsi, pour elle, une enquête quantitative est tout à fait à même de palper le quotidien, ce qui compte ce sont les questions posées aux personnes enquêtées.

- Cécile Brousse relève également qu'il est noté dans l'ouvrage, à tort lui semble-t-il, que « les personnes défavorisées forment le gros des répondants fantômes jamais sollicités par les enquêteurs ».

Nonna Mayer précise qu'il s'agit des enquêteurs de sondages électoraux et non de l'INSEE, ce qui répond à l'inquiétude de Cécile Brousse.

- « En donnant la parole à cette population, il s'agit de saisir la précarité sur le vif ». Cécile Brousse remarque que l'ouvrage porte une attention particulière au phénomène de « basculement » des personnes dans la précarité, en mettant l'accent sur le fait que l'enquête qualitative serait la mieux à même de saisir ce basculement (notamment en termes de ruptures biographiques). Pour elle, un des biais du qualitatif est de donner l'impression que chaque personne est unique, alors qu'il est nécessaire de prendre de la distance grâce aux méthodes quantitatives. En posant les mêmes questions aux sans-abri et aux personnes en logement, il est possible de repérer les facteurs de risque, et notamment les premiers d'entre eux : le fait d'être primo-arrivant (d'où l'intérêt d'avoir des questionnaires traduits en langues étrangères) et le chômage de longue durée. La rupture familiale n'est donc pas un des facteurs principaux de précarité. Saisir la précarité sur le vif est important, mais construire des dispositifs qui permettent une certaine mise à distance également.

⁷ Il s'agit du chapitre d'Antoine Jardin, « L'environnement sociopolitique », dans *Les Inaudibles, op.cit.*

Cécile Brousse se dit favorable à l'articulation des méthodes d'enquête quantitative et qualitative. Elle fait remarquer que les entretiens réalisés au cours de l'enquête INSEE durent près d'une heure. Il y a donc un échange de paroles très long avec près de 300 enquêteurs formés à cet effet. L'enquête quantitative ne peut pas être conduite sans cette phase indispensable qui est qualitative. Cécile Brousse précise que le questionnaire a été construit avec l'aide d'une sociologue. Elle ajoute ne pas percevoir l'articulation entre l'enquête qualitative et l'enquête quantitative dans l'ouvrage *Les inaudibles*. Les interventions de Céline Braconnier et Nonna Mayer lui font penser que l'enquête quantitative serait complétée par l'enquête qualitative qu'elle ne recouperait que partiellement. Pour elle, un échantillon commun aux deux méthodes (tirer au sort des personnes à interroger en profondeur à partir de l'échantillon de sondage) serait plus bénéfique à l'enquête.

Nonna Mayer remercie les discutant.e.s pour ces questions et propose de répondre à celles concernant la partie quantitative. Elle commence par préciser qu'elle n'est pas du tout opposée aux méthodes quantitatives. Elle souligne que, notamment pour des raisons tenant à ses moyens matériels et humains, l'INSEE fournit les meilleures données possibles sur la précarité, l'exclusion et le chômage mais s'interdit de poser des questions relatives à la religion ou à la politique. (Cécile Brousse intervient pour préciser que c'est la loi sur le secret statistique qui empêche de traiter ces questions.) De l'autre côté, les enquêtes électorales fournissent des données très fines sur le rapport au politique mais des indicateurs d'une extraordinaire pauvreté sur l'exclusion. L'idée était de combler l'écart existant entre les grandes enquêtes de l'INSEE et les enquêtes électorales.

A propos des *Phantom Respondents*, Nonna Mayer précise que la plupart des enquêtes électorales présentent des biais énormes au niveau des diplômés, avec une forte surreprésentation des personnes qui ont un niveau d'étude bac ou plus.

A propos de l'articulation des volets quantitatif et qualitatif de la recherche, Nonna Mayer pense que si leur projet avait reçu le soutien financier de l'ANR, il aurait été possible de réaliser une enquête à grande échelle, puis ensuite d'interroger de manière approfondie des personnes précaires appartenant à l'échantillon général. Avec les moyens financiers dont elles disposaient, elles ont choisi d'apporter deux éclairages distincts. L'enquête qualitative est un miroir grossissant des personnes vivant en situation de grande précarité et qui ne sont quasiment jamais interrogées lors des sondages électoraux. Le sondage, lui, porte sur un échantillon national, représentatif de la population inscrite sur les listes électorales en France métropolitaine. Le score EPICES apporte beaucoup par rapport aux indicateurs dont on dispose d'habitude pour saisir l'exclusion, la précarité et le chômage au sein de l'échantillon.

L'articulation quali/quantitative consiste à changer la focale. Avec le score EPICES, on dispose d'une variable continue, métrique, qui permet de comparer les individus en fonction de leur degré de précarité.

Murielle Bègue demande combien des 2000 individus interrogés dans le cadre de l'enquête sont en situation de précarité ? Environ 700 ?

Nonna Mayer répond qu'en effet, 36 % de la population enquêtée répond à la définition de la précarité donnée par les centres d'examen de santé (avec un score de 30 et plus), ce qui correspond à environ 700 personnes de l'échantillon. Elle ajoute qu'elle n'a donné ce chiffre qu'à titre indicatif et que plutôt que s'arrêter au seuil de 30 il est plus intéressant de classer l'ensemble de la population en quintiles par niveau croissant de précarité en évitant les effets de seuil. Leur enquête permet justement de montrer que les personnes qui sont juste au-dessus du seuil de revenu qui leur donnerait droit au RSA sont celles qui ont le plus de ressentiment contre les « assistés » qui y auraient, selon eux, illégitimement droit. Enfin, Nonna Mayer souligne qu'on n'apprend pas les mêmes choses avec des enquêtes quantitatives et qualitatives. Les entretiens permettent de savoir comment les personnes vivent, ressentent la situation décrite par les indicateurs.

Céline Braconnier ajoute que la conclusion de l'ouvrage fait uniquement référence aux enquêtes électorales. Il n'était pas possible de produire des données quantitatives de la qualité de celles produites par l'INSEE avec les moyens qui étaient ceux de cette recherche. Elle remarque que les recherches portant sur le rapport au politique articulent rarement des dispositifs qualitatif et quantitatif comme c'est le cas ici. Toutefois, elle convient avec Cécile Brousse qu'il aurait été souhaitable de bénéficier de moyens financiers plus importants, afin de mieux articuler les dimensions qualitative et quantitative de l'enquête. Faute de moyens, il a été nécessaire de « bricoler » cette articulation, en faisant le lien entre deux éclairages, même si cela ne respecte pas la logique d'une comparaison multi-niveaux.

Concernant la logique du basculement, Céline Braconnier précise que le chapitre consacré à cette question montre précisément la difficulté qu'il y a à distinguer, dans les entretiens menés, ce qui fait le basculement. Les entretiens rendent compte d'une succession, d'un cumul de ruptures dont il n'est pas possible de préciser la hiérarchie. Elle remarque également qu'il y a, au sein de l'échantillon interrogé dans le cadre de cette enquête, une sous-représentation des personnes de nationalité étrangère. Il n'est donc pas possible de retrouver le poids du facteur « primo-arrivant ». En revanche, le chômage apparaît effectivement comme un élément décisif, le plus souvent articulé à d'autres éléments de

rupture (qu'il provoque parfois) ce qui est un élément que les entretiens permettent d'éclairer sous un angle particulier.

Nonna Mayer indique, à propos du chapitre d'Antoine Jardin traitant des IRIS, qu'il ne s'agit pas d'une analyse de données individuelles, mais qu'il a essayé de faire un travail d'analyse contextuelle en utilisant des indicateurs indirects : taux de chômage, CDD et poids des catégories populaires d'une part, et, d'autre part, poids de la population étrangère dans chaque quartier, lui-même corrélé – ce qui ne signifie pas que ce soit systématiquement le cas –, avec des formes de déstructuration familiale. Nonna Mayer précise qu'il s'agissait de caractériser un environnement. Elle ajoute que l'usage de cet indicateur, imparfait, par Antoine Jardin tient au fait qu'il ne disposait pas d'autres indicateurs au niveau des IRIS.

Cécile Brousse suggère de construire un indicateur à partir de la part des ouvriers et des employés en chômage et en CDI.

Nonna Mayer regrette qu'Antoine Jardin ne soit pas présent pour expliquer lui-même son travail et les difficultés qu'il a rencontrées pour mettre en correspondance les IRIS et les bureaux de vote, puis ensuite à trouver des indicateurs cohérents et secondaires. Selon elle, cet indicateur était le moins mauvais pour caractériser l'environnement social.

Céline Braconnier poursuit en rappelant que le monde associatif n'était pas l'objet de cette enquête. Les associations étaient uniquement le point d'entrée vers les enquêtés. C'est à ce titre qu'elles sont évoquées en conclusion de l'ouvrage. La façon dont les associations s'organisent, dont elles sont financées n'a pas fait partie de cette recherche. Elle explique que les acteurs du monde associatif ont été saisis uniquement durant les phases d'observation dans les liens qu'ils entretenaient au quotidien au niveau de la distribution alimentaire. L'ouvrage ne fait donc pas, selon elle, écran à la compréhension de la façon dont les associations fonctionnent en ce qu'elles n'apparaissent que comme décor de cette recherche.

Murielle Bègue rapporte les propos de Cécile Brousse suggérant que l'enquête qualitative avait pour conséquence de porter davantage d'attention à l'hétérogénéité des situations et des parcours, là où au contraire l'enquête quantitative montre plutôt des convergences. Elle remarque que le choix d'une méthode d'enquête détermine l'angle d'observation d'un phénomène et demande à Céline Braconnier et Nonna Mayer leur opinion sur cette question.

Céline Braconnier répond que l'enquête qualitative permet selon elle de comprendre plus en profondeur la façon dont les différents éléments peuvent s'articuler au niveau individuel. Pour elle, il est logique de ne pas observer la même chose selon la méthode utilisée. Elle ajoute qu'il existe de très belles enquêtes ethnographiques faites à partir d'entretiens réalisés avec très peu d'enquêtés, voire un seul. Selon elle, le fait que le qualitatif révèle des diversités et le quantitatif des convergences ou des hiérarchies ne lui semble ni contradictoire, ni problématique.

Nonna Mayer ajoute qu'il s'agit d'une question de distance à l'objet. Elle cite le travail du sociologue Maurizio Catani qui a interrogé une seule femme dénommée Tante Suzanne, pendant 200h ou 300h, à propos notamment de son jardin et des espèces qu'elle y avait plantées, ce qui permettait de reconstituer sa trajectoire sociale car les arbres correspondaient à différentes phases de sa vie⁸. Il est, selon elle, possible d'interroger une personne très longtemps, plusieurs personnes un peu de temps, 2000 personnes pas très longtemps, et de trouver à chaque fois des éléments intéressants et complémentaires.

Cécile Brousse dit que, précisément, elle attendait plutôt de cet ouvrage une présentation plus exhaustive du contenu des entretiens (quitte à en réduire le nombre), y compris des passages sur la participation politique et les préférences politiques des enquêtés, ce qui aurait permis de mieux les mettre en relation avec la trajectoire des individus. Elle ajoute qu'il aurait été intéressant de faire apparaître les questions de l'enquêteur.

Une étudiante dans la salle pose une question sur l'articulation entre les parties qualitative et quantitative pour savoir s'il a été possible de mettre en lien les 114 entretiens avec la typologie déterminée par la méthode quantitative. Murielle Bègue complète cette question en demandant si les questions électorales ont été posées lors des entretiens et au cours du sondage.

Nonna Mayer répond que les questions de sondage ne sont pas forcément pertinentes dans le cadre d'un entretien interactif, et rappelle qu'à la fin de chaque entretien étaient posées des questions sur l'âge, le sexe de l'enquêté, les diplômes obtenus, sa place sur l'échelle gauche-droite, ainsi que celle de ses parents. Et que le rapport au politique est très similaire dans les deux échantillons, celui des entretiens et celui du sondage. Dans les deux cas, l'effet de la précarité sociale est de rendre la politique lointaine. C'est encore plus accentué parmi les enquêtés du terrain qualitatif puisque 35 % d'entre eux ne sont pas inscrits sur les listes électorales, alors qu'ils ne sont que 7 % dans la population électorale potentielle

⁸ Maurizio Catani, *Tante Suzanne, une histoire de vie sociale*, Paris, Klincksieck, 1982.

d'après les données de l'INSEE. Nonna Mayer ajoute que la première conséquence de la précarité est bien l'apathie politique, le retrait, et non une activité de résistance politisée comme celle observée dans les squats. Le problème prioritaire pour les personnes interrogées était de survivre. Le deuxième résultat, c'est que politiquement les deux échantillons étudiés sont traversés par les mêmes clivages que l'ensemble du corps électoral. Ces personnes ont eu une vie, une socialisation politique avant. Ce que montre le chapitre 2 des Inaudibles, sur les chemins de la précarité, c'est qu'il y a une minorité des interviewés qui ont toujours connu des difficultés socio-économiques (violences familiales, prison, drogue, prostitution, etc.), mais la majorité dit qu'ils sont « tombés » dans la précarité suite à une série d'accidents de la vie (qu'ils reconstituent a posteriori lors des entretiens). Nonna Mayer répond aux questions posées par Thomas Aguilera. Pourquoi étudier les invisibles et les inaudibles ? Elle explique que le projet au départ était un réseau de recherches sur les conséquences politiques des inégalités sociales (POLINE). Il a évolué, il s'est inspiré aussi d'une étude menée par l'Association américaine de science politique (APSA) qui concluait que les riches « rugissent », leur voix sont entendues par la classe politique, ils s'expriment, ils participent. Tandis que les pauvres « chuchotent », ou se taisent. Ils mettent la politique à distance : ils s'inscrivent moins sur les listes électorales, ils votent moins, donc ils sont inaudibles.

Céline Braconnier intervient pour dire que si les enquêtés sont inaudibles c'est parce qu'ils sont beaucoup moins inscrits sur les listes électorales que les autres – et certainement encore moins qu'ils ne le disent en entretien – mais qu'ils suivaient bien en 2012 la campagne présidentielle. Le lien politique n'est pas rompu, juste distendu. Elle convient avec Thomas Aguilera qu'il serait intéressant de conduire la même enquête dans un contexte moins politisé que celui du scrutin présidentiel.

Murielle Bègue dit qu'elle a, elle-même, conduit une enquête hors période électorale et qu'elle trouve les mêmes résultats : leur rapport au politique ressemble au rapport au politique des autres, des non précaires, ils se répartissent de manière similaire.

Céline Braconnier pense que la campagne électorale a des effets d'atténuation des inégalités face à la politique, puisque elle la rend accessible à des gens qui en sont très éloignés au quotidien. Elle indique que l'enquête panélisée Dynamob⁹ permettra de comparer le rapport au politique en périodes électorales et hors périodes électorales. La

⁹ Le projet « Dynamiques de mobilisation » (Dynamob) coordonné par Vincent Tiberj et Florent Gougou (<http://blogs.sciences-po.fr/recherche-dynamob/page-d-exemple/>) s'appuie sur une enquête par panel qui interrogera les mêmes individus au moins quatre fois par an entre 2013 et 2017, dans le cadre du [panel ELIPSS de DIME-SHS](#).

différence dans le rapport au politique tient davantage à l'accès au politique (en termes d'inscription et de participation), lui-même fonction de la classe sociale.

Céline Braconnier dit qu'il n'y a pas eu de résistance à l'enquête, ni de situation d'attente telles que décrites par Thomas Aguilera, du fait du dispositif d'enquête via les associations.

Murielle Bègue donne la parole à une étudiante dans la salle qui s'interroge sur l'impact de l'entrée sur le terrain par les associations et sur la définition donnée, lors de l'enquête, au rapport au politique : qu'en est-il des manifestations de rue par exemple ?

Céline Braconnier répond que cette forme de participation politique n'est pas pertinente pour les populations étudiées. Toutefois, cette enquête a cherché à analyser leur rapport aux institutions, la façon dont ils participaient à des collectifs, dont ils prenaient la parole dans des réunions d'école par exemple, qui constituent d'autres formes du rapport au politique, au collectif, il ne se réduit pas à l'électoral. Les entretiens faisaient toute leur place à la politique au sens large du terme, puis ils étaient complétés par des questions plus spécifiques sur les partis et les candidats si nécessaire. Quant au biais introduit par l'entrée par certains types d'association, il est évident selon elle, mais cette entrée permet aussi de ne pas limiter le discours à la condition socio-économique des enquêtés, puisqu'on sait d'emblée qu'ils dépendent d'une forme d'aide sociale.

Murielle Bègue clôt la séance.